

Déclaration en Conseil des ministres de M. Valéry Giscard d'Estaing rendant hommage à la mémoire de M. Robert Boulin, ministre du Travail et de la Participation, Paris, le 31 octobre 1979

Au début de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a rendu hommage à la mémoire de M. Robert BOULIN :

- "C'était un homme simple et droit. C'était aussi un homme qui avait su gagner, comme je l'ai constaté à Libourne, il y a quelques jours, l'affection et l'estime de tous ceux qui le connaissent. Il n'a pas pu résister à la campagne harcelante dont il était l'objet.
- Le développement de semblables campagnes doit être sévèrement condamné par l'opinion. Elles sont contraires à deux principes fondamentaux de notre droit :
- au lieu de porter sur l'exercice de sa fonction, elles visent à atteindre l'homme dans sa dignité, dans sa famille ou dans sa vie privée.
- Au lieu de respecter la règle suivant laquelle chacun est présumé innocent, il suffit qu'une accusation soit lancée pour que l'intéressé soit présumé coupable. Il est alors contraint de se conduire en accusé, vis-à-vis duquel on a recours aux pratiques éprouvées de l'insinuation, de la répétition et de l'amalgame.
- Ces méthodes sont indignes de la France et de la démocratie. Je fais appel à tous ceux qui se font une idée différente du débat politique pour veiller à ce que celui-ci retrouve la décence et la dignité que lui souhaite l'immense majorité des Français, de toutes conditions et de toutes opinions."